

Le Président

Monsieur Jean-Pierre Sueur

Ancien ministre

Sénateur du Loiret

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75291 PARIS Cedex 06

N°16-042

Paris, le 4 mars 2016

Monsieur le Ministre,

Cher Jean Pierre,

Au lendemain de l'adoption en première lecture par le Sénat, ce mardi 1^{er} mars, du projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, je tiens à vous remercier très sincèrement d'avoir présenté l'amendement 170 rectifié permettant désormais que les établissements publics de coopération intercommunale puissent soutenir les salles de cinéma.

La loi dont vous avez été l'initiateur en 1992, et qui porte votre nom, a contribué de façon essentielle à la rénovation du parc des salles de cinéma et a permis qu'aujourd'hui notre pays ait préservé et développé son cinéma, ses cinémas. Cette situation incomparable en Europe doit beaucoup à votre action. L'adoption à l'unanimité de cet amendement prouve une nouvelle fois le rôle essentiel qui est le vôtre, et le consensus parlementaire autour de ces questions.

J'espère vivement que l'Assemblée nationale confirmera ce point lors de l'examen à venir en deuxième lecture de cette loi.

Au nom de nos adhérents, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'accepter tous mes remerciements et l'expression de ma considération distinguée.

Merci beaucoup!

Richard Patry